



Marie-Laure MOTREUIL

► 1^{ère} vice-présidente de la Commission Transports - Infrastructures

► Référente politique régionale en faveur des déplacements doux et en charge du suivi des projets d'aménagements des gares.

« La conquête du pouvoir par les écologistes reste plus que jamais d'actualité. »

■ Préambule : ce mandat qui a été assumé en pointillé (dû à de longues absences pour des raisons de santé) a été mené en commission transport. **Les transports sont un des points de divergences forts en Pays de Loire, notamment pour le projet très emblématique de l'aéroport Notre Dame des Landes.** Un bilan de mandat exige à la fois une présentation des points positifs mais aussi des points négatifs :

1 – les avancées, les points positifs...

■ Des actions politiques ont été menées sur l'intermodalité. La région a mis en place un programme de déploiement d'abris vélos sur l'ensemble des gares, le financement des cheminements cyclables entre la gare et le centre bourg, une subvention envers les abonnés du TER domicile/ travail pour l'achat un vélo-pliant. La région poursuit également ses investissements pour la modernisation des bâtiments voyageurs.

Des aides régionales sont accordées aux collectivités locales afin qu'elles réalisent leur schéma local de transport. La région poursuit le développement de son offre sur les modes de transport dont elle a pleinement la compétence (les trains TER, les lignes régionales cars, l'ouverture du tram-train Châteaubriant-Nantes). Elle augmente précisément son offre par la création de nouvelles dessertes train, par la modernisation du matériel train et des lignes ferroviaires (principalement Nantes-La Roche S/Yon-Bordeaux, Nantes-Angers, Nantes-Rennes). L'instauration d'un abonnement loisir ouvrant droit à une réduction de 50 % favorise le transfert modal des ligériens (de passer de la voiture au train).

2 – Les échecs, les points négatifs...

■ L'exécutif régional de majorité socialiste a poursuivi des politiques publiques avec lesquelles nous étions en désaccord. La région continue de financer son programme d'investissement routier. Les projets de réouverture de lignes ferroviaires sont totalement à l'arrêt ; ils concernaient les lignes Laval-Mayenne et La Flèche-La Suze (cette dernière constitue la liaison bus régionale la plus importante en nombre de voyageurs). La modernisation de certaines lignes ferroviaires est remise aux calendes grecques. Le cadencement des dessertes est retardé. La décision de limiter le coût d'un trajet à un 1 € pour les abonnés domicile/travail va l'encontre du « bon sens » écologique (incompatible avec le principe consommateur/payeur).

La région continue d'accompagner et d'amplifier le mouvement de l'hypermétropolisation du territoire. La majorité de ses investissements transports y est consacrée : la modernisation des lignes ferroviaires se concentrant sur

Nantes, (projet de l'aéroport Notre Dame des Landes, construction de la LGV Rennes-Le Mans). L'objectif affiché est de constituer un grand pôle métropolitain Rennes/Nantes, relié par une nouvelle ligne ferroviaire à grande vitesse et qui desservirait l'aéroport Notre Dame Des Landes.

Conclusion : A la question récurrente, faut-il participer à un exécutif de collectivité locale dont la majorité est PS ?

La participation d'élus verts aux politiques publiques menées par la région permet des avancées écologiques. Par le débat et la confrontation, elle permet également de bloquer des décisions et d'exprimer des voies nouvelles. Cependant, à l'aune des volumes investis, les politiques régionales de transport restent très peu écologiques. La conquête du pouvoir par les écologistes reste plus que jamais d'actualité.



Renseignements et informations :

02 28 20 61 25
europe-ecologie@paysdelaloire.fr

elus-pdl.eelv.fr / @Elus_EELV_PdL

Photos DR